

EXTRAIT DU REGISTRE

des Délibérations du Conseil Municipal

DEPARTEMENT

de la commune de MONTREAL DU GERS

GERS

Du canton de MONTREAL DU GERS

NOMBRE DE MEMBRES

afférents qui ont pris
au Conseil En exercice part à la
Municipal Délibération

Séance du 20 juin 2014

-----15-----15-----15-----

L'an deux mille quatorze-----

et le 20 juin -----

Date de convocation

à -----11-----heures-----00-----, le Conseil Municipal de cette commune, en séance ordinaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel

-----13/06/2014-----

de ses séances, sous la présidence de Monsieur Gérard BEZERRA.

Date d'affichage

-----13/06/2014-----

Présents : MM. BEZERRA Gérard (procuration de MONDIN-SEAILLES Christiane), BETUING Serge (procuration de ANTONIAZZI Jean-Pierre), CABANNES Pierre, CASTAY Jean-Marc, DAL BEN Carine, DESPAX Nelly, FIN Thérèse (procuration de PEDRO Amandine), MM. LAFFARGUE Michel, LANSMANT Sébastien, PLOQUIN Cécile, LABEYRIE Nicolas (procuration de CUZACQ Geneviève).

Excusés avec procuration : Mmes MONDIN SEAILLES Christiane, CUZACQ Geneviève, PEDRO Amandine, M. ANTONIAZZI Jean-Pierre
Melle DAL BEN Carine a été élue secrétaire de séance.

Objet de la Délibération

Remplacement d'un suppléant au SAT

Monsieur le Maire rappelle la délibération concernant l'élection des délégués aux EPCI et aux syndicats mixtes prise en séance ordinaire du 22 avril dernier et dit qu'il y a lieu de remplacer un suppléant au SIAEP ARMAGNAC TENAREZE, à savoir Nelly DESPAX.

Monsieur le Maire invite le Conseil Municipal à procéder à l'élection d'un délégué suppléant au SIAEP ARMAGNAC TENAREZE ,

Et après avoir procédé au vote, a été élu : M. Pierre CABANNES.

Les délégués au SIAEP ARMAGNAC TENAREZE sont :

MM. Gérard BEZERRA, Jean-Pierre ANTONIAZZI titulaires, et Pierre CABANNES et Serge BETUING suppléants.

L'élection des délégués au SIAEP ARMAGNAC TENAREZE du 22 avril 2014 est annulée et remplacée par celle de ce jour.

Fait à MONTREAL le 20 juin 2014.

Le Maire,

Gérard BEZERRA.

EXTRAIT DU REGISTRE

des Délibérations du Conseil Municipal

DEPARTEMENT

de la commune de MONTREAL DU GERS

GERS

Du canton de MONTREAL DU GERS

NOMBRE DE MEMBRES

afférents qui ont pris
au Conseil En exercice part à la
Municipal Délibération

Séance du 20 juin 2014

-----15-----15-----15-----

L'an deux mille quatorze-----

et le 20 juin -----

Date de convocation

à -----11-----heures-----00-----, le Conseil Municipal de cette commune, en séance ordinaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel

-----13/06/2014-----

de ses séances, sous la présidence de Monsieur Gérard BEZERRA.

Date d'affichage

-----13/06/2014-----

Présents : MM. BEZERRA Gérard (procuration de MONDIN-SEAILLES Christiane), BETUING Serge (procuration de ANTONIAZZI Jean-Pierre), CABANNES Pierre, CASTAY Jean-Marc, DAL BEN Carine, DESPAX Nelly, FIN Thérèse (procuration de PEDRO Amandine), MM. LAFFARGUE Michel, LANSMANT Sébastien, PLOQUIN Cécile, LABEYRIE Nicolas (procuration de CUZACQ Geneviève).

Excusés avec procuration : Mmes MONDIN SEAILLES Christiane, CUZACQ Geneviève, PEDRO Amandine, M. ANTONIAZZI Jean-Pierre
Melle DAL BEN Carine a été élue secrétaire de séance.

Objet de la Délibération

Remplacement d'un suppléant au SAT

Monsieur le Maire rappelle la délibération concernant l'élection des délégués aux EPCI et aux syndicats mixtes prise en séance ordinaire du 22 avril dernier et dit qu'il y a lieu de remplacer un suppléant au SIAEP ARMAGNAC TENAREZE, à savoir Nelly DESPAX.

Monsieur le Maire invite le Conseil Municipal à procéder à l'élection d'un délégué suppléant au SIAEP ARMAGNAC TENAREZE ,

Et après avoir procédé au vote, a été élu : M. Pierre CABANNES.

Les délégués au SIAEP ARMAGNAC TENAREZE sont :

MM. Gérard BEZERRA, Jean-Pierre ANTONIAZZI titulaires, et Pierre CABANNES et Serge BETUING suppléants.

L'élection des délégués au SIAEP ARMAGNAC TENAREZE du 22 avril 2014 est annulée et remplacée par celle de ce jour.

Fait à MONTREAL le 20 juin 2014.

Le Maire,